

Grossière transposition
Grossière Indécence (les trois procès d'Oscar Wilde)

Jean-François Chassay

Numéro 89 (4), 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16537ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)
1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Chassay, J.-F. (1998). Compte rendu de [Grossière transposition : *Grossière Indécence (les trois procès d'Oscar Wilde)*]. *Jeu*, (89), 68-70.

JEAN-FRANÇOIS CHASSAY

Grossière transposition

Si on se fie au programme que distribuait le Rideau Vert lors de la présentation de *Grossière Indécence (les trois procès d'Oscar Wilde)*, la pièce de Moisés Kaufman aurait figuré sur la liste des dix meilleures pièces de l'année 1997 d'une foule de publications américaines, du *Time Magazine* au *San Francisco Chronicle*. Bien franchement, on se demande pourquoi. Si la pièce a obtenu du succès parce qu'elle dénonce l'intolérance, c'est compréhensible ; si on a apprécié qu'elle souligne l'intransigeance et l'hypocrisie conservatrice, soit ; s'il s'agissait d'affirmer le droit à la vie privée à l'ère où un obsédé sexuel comme Kenneth Starr est une vedette médiatique, voilà qui est très bien. Mais est-ce que tous ces bons sentiments devaient s'exprimer dans un texte aussi didactique, qui ne révèle strictement rien, en aucune façon, ni sur les procès Wilde ni sur l'ère victorienne et qui propose sans cesse une morale que l'auteur du *Portrait de Dorian Gray* abhorrait ? On sait que l'écrivain était le champion des aphorismes. Il a notamment écrit : « Donnez-moi un masque et je dirai la vérité. » Pas de masque ici, mais une réalité crue, présentée de manière explicite pour être certain que tout le monde comprenne. Ce n'est pas très gai, et rapidement lassant.

Provocateur puis bouc émissaire dans une société victorienne qui à bien des égards était son antithèse, Wilde fit l'erreur d'intenter un procès au Marquis de Queensberry, le père de son jeune amant Lord Alfred Douglas, pour diffamation. Il perd ce procès, mais les révélations occasionnées par celui-ci conduisent à un deuxième, puis à un troisième procès, la même année, dont il fera cette fois les frais. Payant pour son arrogance et ses excentricités passées (au regard du moins de la société britannique puritaine de la fin du siècle), il est condamné pour indécence et sodomie à deux ans de travaux forcés, la peine maximale. Paria, il se réfugiera par la suite en France où il mourra peu de temps après sa libération. Une anecdote relevée dans la biographie de Richard Ellman¹ est révélatrice du statut de l'écrivain au cours de ses dernières années. Un jeune artiste peintre américain qui étudie à Paris croise Wilde alors qu'il est installé au bord de la Seine pour peindre un paysage. Mentionnant cette rencontre dans une lettre envoyée à sa famille, il reçoit dare-dare un télégramme lui enjoignant de prendre immédiatement le premier bateau en partance pour les États-Unis. Dire que Wilde était considéré comme un pestiféré est à peine exagéré...

Grossière Indécence (les trois procès d'Oscar Wilde)

TEXTE DE MOISÉS KAUFMAN ; TRADUCTION : RENÉ-DANIEL DUBOIS. MISE EN SCÈNE : RENÉ RICHARD CYR ; DÉCOR : RÉAL BENOÎT ; COSTUMES : FRANÇOIS BARBEAU ; ÉCLAIRAGES : MARTIN LABRECQUE ; ACCESSOIRES : NORMAND BLAIS ; MUSIQUE : MICHEL SMITH. AVEC SYLVAIN BÉLANGER, DENIS BERNARD, BOBY BESHRO, JOCELYN BLANCHARD, HENRI CHASSÉ, NORMAND D'AMOUR, STÉPHANE GAGNON, CLERMONT JOLICŒUR ET CLAUDE PRÉSENT. PRODUCTION DU THÉÂTRE DU RIDEAU VERT, PRÉSENTÉE DU 22 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE 1998.

Denis Bernard (Oscar Wilde) et Stéphane Gagnon (Lord Alfred Douglas) dans *Grossière Indécence (les trois procès d'Oscar Wilde)* au Théâtre du Rideau Vert. Photo : Pierre Desjardins.

1. Richard Ellman, *Oscar Wilde*, Paris, Gallimard, 1994, 676 p.

La pièce de Kaufman se limite, comme son titre l'indique, à ce qui a trait directement aux trois procès. La structure éclatée de la pièce – les comédiens jouant plusieurs rôles, virevoltant pour passer de l'un à l'autre et servant souvent de narrateur pour raconter la suite des événements – masque mal le fait que l'auteur insiste pour tout expliquer, citant les manchettes des journaux et les déclarations des uns et des autres. Le deuxième acte s'ouvre même par une entrevue avec un professeur d'université venant expliquer le sens de l'esthétique et de la vérité chez Wilde. Mais à vouloir tout expliquer, on n'explique rien. En centrant la pièce sur le déroulement du procès et les enjeux politiques qui se cachaient derrière, la pièce évacue la complexité de la société victorienne (moins simple que le manichéisme du texte de Kaufman le laisse croire) et surtout la complexité de Wilde lui-même. Par quel masochisme pervers celui-ci a-t-il *tout fait* pour être condamné ? Les occasions de fuir l'Angleterre avant sa



condamnation furent nombreuses, et il n'en a jamais profité. La vie de Wilde est pleine de coins sombres, de zones d'ombre qui n'apparaissent jamais dans la pièce (ou si peu). Il aurait fallu sentir davantage la difficile relation qu'il entretenait avec cet être irascible et colérique qu'était Lord Alfred Douglas, jeune homme très différent de l'éphèbe éperdu d'amour que la pièce présente platement ; il aurait été nécessaire d'insister sur la relation également complexe que Wilde entretenait avec sa mère, qui possédait un énorme ascendant sur lui ; sur l'étonnante connivence qui existait avec sa femme, qui l'a toujours soutenu ; insister davantage sur les méandres de sa conception de l'art. Faire de Wilde un simple esthète qui croit à l'art pour l'art est peut-être un cliché qu'il faudrait questionner. Et tant qu'à écrire une pièce politique, alors aussi bien en faire une vraie et ne pas se limiter aux manchettes des journaux conservateurs pour les opposer à celles des journaux libéraux. Ce n'est pas cela en tout cas qui rendra compte de la haine qu'on pouvait lui vouer. De ce point de vue, cette pièce est très légère et vraiment peu dérangeante. Le procès Wilde est un procès habité par la haine, par des pulsions de mort qui n'affleurent jamais dans ce texte beaucoup trop habité, il faut insister là-dessus, par les bons sentiments. Est-ce un respect excessif du dramaturge pour son grand prédécesseur qui l'a empêché d'aller au-delà d'une défense aussi superficielle du personnage ? Wilde a-t-il à ce point besoin d'être défendu dans les théâtres institutionnels un siècle après son procès, au point d'en faire une icône ? On peut en douter et imaginer qu'il méritait plus.

Le procès Wilde est un procès habité par la haine, par des pulsions de mort qui n'affleurent jamais dans ce texte beaucoup trop habité, il faut insister là-dessus, par les bons sentiments.

Si on tient compte de toutes ces faiblesses inhérentes au texte, on peut dire que René Richard Cyr a fait ce qu'il a pu, proposant une mise en scène efficace, rythmée. Le décor, qui reproduit un prétoire, permet aux comédiens, grâce à une balustrade, de circuler continuellement tout au long de la pièce et de reproduire d'une certaine manière le climat d'excitation qui entourait « l'affaire Wilde ». Le travail des comédiens cependant n'aide en rien à nuancer un texte qui joue à fond le jeu de la simplification. Les cris et les hurlements ne sont contrebalancés par aucun silence, aucune hésitation qui viendrait remettre en question l'éclairage cru accordé au procès. Ce jeu tout à fait naturaliste, ironiquement, est à des années-lumière de la poésie défendue par Wilde, qui n'aurait sans doute pas tellement apprécié cette production.

En terminant, je rappellerai un autre aphorisme de Wilde : « Une question n'est jamais indiscrete. La réponse l'est parfois. » La pièce de Kaufman ne propose justement que des réponses, affirme, explique, ne questionne ni les enjeux réels, ni les motivations, ni les doutes qui pouvaient habiter une société dont l'excès de puritanisme ne pouvait que masquer autre chose. Était-ce pédagogique de rappeler les éléments du procès Wilde ? Peut-être, mais on peut douter de la valeur artistique d'une pièce au didactisme aussi superficiel. ¶